

ABONNEMENT UN AN (5 F)  
FRONDEUR  
15 C<sup>MES</sup> LE N<sup>O</sup>  
BUREAU RUE DE LA SORBONNE  
PARIS  
JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ACTUALITÉ



La pâtée des oisons conservateurs

## ABONNEMENT :

n an . . . . . fr. 7 00

Franco par la Poste

## Bureaux

2 - Rue de l'Étuve - 12

A LIÈGE

Rédacteur en chef : H. PECLERS

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

## LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

## ANNONCES :

La ligne . . . . . fr. » 50

## RÉCLAMES :

Dans le corps du journal

La ligne . . . . . » 1 00

Fait-divers . . . . . » 3 00

On traite à forfait.

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

## Simple rapprochement

On sait que c'est sous prétexte de ménager les deniers des contribuables, que M. Warnant et ses complices veulent réintégrer les prêtres catholiques dans les écoles communales.

Ces messieurs parlent d'une dépense de cent mille et même de cent cinquante mille francs, pour le cas où le gouvernement, voulant punir la ville de sa constance libérale, lui retirerait des subsides.

Bien entendu, ces faux libéraux ne citent aucun chiffre à l'appui de leurs affirmations. Ils jettent au hasard un gros chiffre dans la discussion, se disant sans doute que l'on prendra leurs bourdes pour paroles d'Évangile.

En revanche, les conseillers qui ont étudié sérieusement le côté financier de la question, affirment que la dépense ne dépassera certainement pas les cinquante mille francs.

Au surplus, M. Warnant et ses amis ont un joli toupet en se posant en défenseur des deniers des contribuables.

Ne sont-ce pas eux qui, le 18 février de cette année, à la séance où l'on installait solennellement le collègue aujourd'hui culbuté, faisaient approuver par le Conseil, malgré l'opposition de M. Haussens, la conduite de la fabrique de l'église de St Martin qui, au lieu des 14 mille francs que la ville lui avait accordés, avait dépensé soixante et un mille francs.

Quarante-sept mille francs de différence, c'était un joli denier, mais comme il s'agissait d'une chose plus importante que de maintenir un principe, comme il s'agissait d'une église souvent honorée de la présence de M. le conseiller Bourdon, les doctrinaires passèrent légèrement sur la dépense.

C'est à la même séance que le Collège, présidé par M. Warnant, si économiste aujourd'hui, parvint à faire voter par le Conseil, à une voix de majorité, un subsidé de vingt mille francs au Jardin d'Acclimatation.

Quand il s'agit de sauver nos écoles, de maintenir le principe de la laïcité de l'enseignement communal, M. Warnant se montre féroce économiste.

Quand il s'agit de sauver les singes du Jardin d'Acclimatation, M. Warnant devient prodigue.

Certes, je conçois parfaitement que, pour M. Warnant, les enfants de nos écoles soient bien moins intéressants que des martichots, mais au moins M. Warnant devrait-il un peu faire abstraction de ses sympathies personnelles pour se conformer à l'opinion de ceux qui l'ont élu.

De la part de notre élégant bourgmestre, une pareille sollicitude pour les singes ressemble fort à du népotisme — et un bourgmestre archi-libéral, M. Warnant, ne devrait pas se mettre ainsi à imiter les papes !

CLAPETTE.

## Les destructeurs « libéraux »

DE

l'enseignement public.

Les prétendus protecteurs libéraux des « pionniers de la civilisation » sont décidément de jolis farceurs, et M. Scaff, directeur des écoles communales de Tilff, doit se faire une assez piètre idée de la valeur qu'on accorde en haut lieu à la bonne foi.

Il y a dix ans, M. Scaff, qui avait déjà dix ans de service alors, était instituteur à Liège et se faisait 2000 francs de traitement. Travailleur, intelligent, bien noté de ses chefs, il serait actuellement directeur ou sur le point de le devenir. Il gagnerait 3000 à 3300 francs, ce qui, en somme, n'est pas exorbitant quand on a passé la quarantaine et près d'un quart de siècle à instruire la marmaille d'une grande ville.

Malheureusement, M. Scaff était marié, père de famille, et 5 francs par jour ne pesent pas lourd dans un ménage. Aussi, croyant améliorer sa position, M. Scaff accepta-t-il le traitement minimum de 2400 fr. que lui garantissait le Conseil communal de

Tilff par l'organe séduisant et tentateur de son bourgmestre, M. Neef.

M. Scaff remplit, paraît-il, sa mission avec dévouement ; il introduisit l'épargne dans ses écoles, ses élèves eurent du succès dans les concours et jamais ses chefs n'articulèrent le moindre grief contre lui.

Comme toute belle conduite mérite ici-bas sa récompense, M. Scaff obtint la sienne.

Sous prétexte d'équilibre budgétaire, le Conseil communal libéral de Tilff que dirige et qu'inspirent de pauvres millionnaires tels que MM. Neef et de Sauvage, vient de réduire libéralement de 400 frs. le traitement de son directeur, tout en lui adressant une lettre excessivement élogieuse où on le congratule et le remercie du zèle et du dévouement qu'il a déployés dans ses modestes et difficiles fonctions.

Ah ! le bon billet que M. Scaff a reçu là ! Il pourra le relire chaque jour avec fierté en serrant d'un cran la boucle de son pantalon, et le léguer comme titre de noblesse à ses enfants, à moins qu'un préalable il n'ait été forcé de les dévorer pour leur conserver un père.

Bien que dirigé par des hommes, qui, semblables au juif Eléazar, sont cousus d'or, le Conseil communal de Tilff a posé un acte immoral et impolitique : immoral car il viole sans vergogne les engagements pris vis-à-vis de M. Scaff ; impolitique, car il tend à justifier les exécutions scolaires des administrations catholiques.

Il est vrai que nos gouvernants « ne sont pas là dessus » comme disent nos belles petites en quête d'un souper. Frapper les humbles dans leur avenir et dans leur bien-être, les tourter dans le guépier politique pour en faire des butoirs et des têtes de turc, sont choses courantes aujourd'hui, et puis, pour ces hauts seigneurs de la finance, ces barons de la gaillette et ces marquis du fer forgé, 400 frs. n'est-ce pas une misère ? c'est le prix d'une loge au théâtre, d'une nuit de conversation avec une vierge folle ; c'est la culotte d'une heure de baccarat.

Mon pauvre M. Scaff, nous vous envoyons nos condoléances. Vous en serez quitte pour manger un peu moins, vous et vos enfants. A l'avenir, faite comme le guillotiné, par persuasion, d'Eugène Chavette ; ayez moins de confiance et faites timbrer et enregistrer vos contrats avec la maison de Tilff, Robert Macaire and C<sup>o</sup>.

## Explications pour rire.

Nous avons assisté lundi, au Conseil communal, à une jolie comédie.

M. Warnant est venu donner lecture d'une déclaration confirmant tout ce que le Journal gaga avait dit au sujet de MM. Renkin et Micha, en affirmant que ces messieurs, après avoir formellement promis de voter l'amendement Magis, ont violé leur promesse.

De son côté, M. Micha a lu un discours, très net, disant tout juste le contraire, c'est à dire affirmant que M. Warnant lui-même avait reconnu que le Collège ne devait pas prendre position sur la question de la révision et que chaque membre pouvait, dans cette affaire, agir selon ses impressions personnelles.

Puis après cette lecture, M. Warnant déclare les débats clos.

On ne se moque pas du monde à ce point là !

Les deux déclarations sont absolument contradictoires. Si M. Warnant a raison, M. Micha ne dit pas la vérité, et si M. Micha dit la vérité, c'est que M. Warnant est un blagueur !

C'est là dessus qu'il aurait fallu s'expliquer.

Or, non seulement M. Warnant n'explique rien, mais il empêche même M. Magis de donner, lui aussi, des explications. Tous les membres du Conseil ont cependant, au même titre que M. Warnant, le droit de donner au public des explications sur leur conduite. Mais M. Warnant a senti que si l'on s'expliquait, il devrait reconnaître avoir agi, dans toute cette affaire encore, avec son étourderie habituelle. Ne pouvant, après les explications de M. Micha, se tirer décemment d'affaire, M. Warnant a préféré ne pas paraître remarquer qu'il venait de recevoir une sorte de démenti et il s'est empressé d'étouffer le débat !

Quant au public qui, certes, a le droit, lui, d'avoir des explications sur la conduite de ses mandataires, et qui voudrait bien savoir à qui incombe la responsabilité du gâchis, on ne daigne rien lui dire.

Il est vrai que ce bon public liégeois s'est

toujours si bien laissé conduire par ce bout du nez, qu'il y aurait sottise à se préoccuper le moins du monde de lui.

Pour les meneurs du doctrinarisme, le public est une quantité négligeable !

CLAPETTE.

Un accident arrivé à une de nos pierres lithographiques, nous a forcé à remplacer, au pied levé, notre dessin de la quatrième page, consacrée à la crise communale, par un croquis pris dans une église de la banlieue, où un organiste, une sorte de petit frère beaucoup trop petit pour atteindre les pédales de l'orgue, ne parvient à se tirer d'affaire qu'en se faisant aider par deux voisins de bonne volonté.

## Au Conseil communal.

Séance du lundi 9 novembre.

PRÉSIDENCE DE M. KAKAFOUGNA.

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, avant d'aborder l'ordre du jour, je tiens à vous donner quelques explications sur la démission que mes collègues et moi avons adressée au roi.

(M. le bourgmestre donne lecture d'un discours d'où il semble que les membres du Collège s'étaient engagés à voter tous l'amendement Magis. Pendant cette lecture, des conversations particulières s'engagent entre les membres.)

M. DREYE A M. ATTOUT. — Mais, voyons, franchement, quel intérêt avez-vous à faire cette déclaration ? Pourquoi croyez-vous devoir faire des mamours à la Doctrine ?

M. ATTOUT. — Tiens, mais c'est parce que mon nom n'a pas été prononcé une seule fois parmi ceux qui seraient appelés à figurer dans un collège progressiste ; alors, naturellement, je me retourne de l'autre côté, j'y ai encore peut-être quelques chances !

M. LE PRÉSIDENT. — J'ai dit, Messieurs ! La parole est à M. Micha.

(M. Micha donne lecture d'une déclaration d'où il résulte que M. Warnant aurait parfaitement admis que chaque membre du Collège pût conserver son opinion personnelle et voter à sa guise sur la proposition de révision.)

M. LE PRÉSIDENT. — Maintenant que nous nous sommes expliqués, passons à autre chose !

M. MAGIS. — M. le Président, je...

M. LE PRÉSIDENT. — Je... quoi !

M. MAGIS. — Je demande la par...

M. LE PRÉSIDENT. — La parole ! Jamais de la vie !

M. MAGIS. — Mais !

M. LE PRÉSIDENT. — Il n'y a pas de mais, fermez votre boîte !

M. MAGIS. — Cependant !

M. LE PRÉSIDENT. — Pas de « cependant », qui tienne, taisez-vous !

M. MAGIS. — C'était pour demander des explications sur...

M. LE PRÉSIDENT. — Hein ! des explications ! Mais il ne manquerait plus que cela ! Les membres du conseil se mêlent de demander des explications : comptez là dessus et buvez de l'eau !

M. MAGIS. — C'est que les journaux...

M. LE PRÉSIDENT. — Je me moque des journaux, vous ne parlerez pas, voilà tout !

M. MAGIS. — J'aurais désiré, cependant !

M. LE PRÉSIDENT. — Voulez-vous vous taire ou je vous mets dans le coin, en pénitence !

M. MAGIS. — Oui, m'sieur ! je ne le ferai plus !

M. LE PRÉSIDENT. — A la bonne heure, mais que cela ne vous arrive plus ! C'est que je veux de l'ordre dans ma classe ! Le premier qui bouge encore attrapera deux heures d'arrêt et tout un numéro du Journal de Liège à copier !

Tous, (avec terreur). — Pardon, m'sieur, pardon ! nous ne le ferons jamais plus !

(La séance continue.)

Pour copie conforme,

CLAPETTE.

## La langue des opéras

Tu veux, ô Anatole, étudier la langue des

librettistes, qui n'est, à proprement parler, une langue ni morte ni vivante, mais plutôt mourante.

Je te préviens qu'elle n'a pas de grammair, de dictionnaire non plus. Mais pour suppléer à cette pénurie, voici un cahier d'expressions que j'ai dressé à ton usage. Il t'aidera à faire des thèmes et des versions. Travaille, mon bonhomme, pioche avec ardeur, et dans quelques années, tu seras qui sait le fin du fin de la littérature lyrique, un linguiste aimé des neuf sœurs de Jos. Prudhomme, puis plus tard, quand tu iras écouter un opéra ou un opéra comique, jouissance ineffable !... Tu comprendras les paroles !!!

Dans les théâtres à musique, quand deux amants font le serment de s'aimer et même de s'épouser ils se donnent leur foi... On n'a jamais trop su ce que c'était qu'une foi, surtout prise dans ce sens elliptique ; pourtant on s'en donne beaucoup d'homme à femme tous les soirs, à neuf heures un quart devant les quinquets : « Je te donne ma foi : tu me donnes ta foi ; il ou elle lui donne... etc. » Cela se consigne en passant par tous les temps. Cependant l'imperatif est peu usité. Ne jamais dire que l'on s'en va ; l'expression est par trop plate et commune, car à qui n'arrive-t-il pas plusieurs fois par jour de s'en aller ? Dire que l'on quitte ces lieux... Un palais est un lieu, une forêt en est un autre, une place publique un autre encore, et se désigne rarement sous un autre nom.

On quitte un lieu quand il s'agit de celui d'où l'on part ; mais si on nomme celui vers lequel on se rend, alors il faut voler ; par exemple, on vole vers d'autres rivages...

Généralement les buveurs boivent sans savoir quand ils cesseront et ils vont toujours ; c'est même ainsi qu'ils finissent par se griser.

Ceux des opéras plus sages, plus réglés dans leurs mœurs, ont l'habitude de fixer le moment où finiront leurs libations. Ils boivent jusqu'à l'aurore...

Un militaire qui refuse de quitter son régiment pour entrer dans le civil doit dire qu'il veut rester à la gloire fidèle... Jean de Paris, dans l'opéra de ce nom, ajoute même que :

Des dames, chérir les attraites  
Voilà ce qui s'appelle  
Agir en chevalier français !

(Cela s'appelait peut-être ainsi, mais depuis le nom a changé.)

Un paysan de théâtres doit jurer, c'est là la règle. Seulement il importe de ne pas lui mettre dans la bouche le premier juron venu, et vous aurez à choisir entre ces deux exclamations : *Jarnigue!* et *tartigue!*... c'est absolu et si votre paysan jurait par nom d'un chien ! ou d'un petit bonhomme ! ou d'une petite bobinette de bois ! des manières aussi distinguées donneraient le change sur son état social ; on le prendrait pour un prince déguisé. Mais si vous avez à faire jurer un marin, c'est par mille sabords !... Comme si les sabords (au nombre de mille, pas un de plus !) représentaient la justice de son vaisseau qui lui tient le plus au cœur, les voiles et le gouvernail n'étant rien en comparaison.

Un militaire jurera par mille millions de sabretaches, ce qui fait beaucoup de sabretaches pour un militaire seul, surtout s'il appartient au corps des lanciers, lesquels ne sont pas pourvus de l'ustensile en question.

Henri IV jure par *Ventre-Saint-Gris* ! cela va de soi, bien qu'à vrai dire on ne comprenne guerre l'importance que le roi vert-galant accordait à l'abdomen de ce saint-là.

Il est déjà dix heures, et on est au troisième acte.

C'est le moment de procéder au ballet. Mais quel prétexte pour faire entrer le basailon volant ? C'est bien simple. La princesse fait un signe à une de ses suivantes, qui fait le même signe à un page, qui appelle ces demoiselles cachées derrière un portail.

Alors la princesse les ayant traitées de troupe légère, leur intime cet ordre : *par vos yeux, par vos ris, embellissez ce séjour !*...

Tandis que le ballet suit son cours, il est bon que les choristes ne restent pas inactifs ; alors ils entourent la princesse en chantant : *De fleurs ombrageons sa tête !*... Mais plutôt ne rien chanter que chanter sous un parasol ; cela ferait double emploi, pléonasmisme de choses.

Rien n'empêche que pendant cette scène, le ténor ne soit aux pieds de la princesse, ce dont enrage le baryton. Alors celui-ci doit se réfugier dans le petit coin qui avoisine une des avant-scènes de rez-chaussée, et là s'occuper à dévorer son courroux.

C'est encore une observation à noter que la rime est tyrannique dans la langue des librettistes. Aussi est-il inévitable que ce qui est entendu entre deux personnages d'opéra soit convenu.

Deux conspirateurs, deux amoureux (variété de conspirateurs) ne fixent pas autrement les conditions de leurs rendez-vous. Le pléonasme ne leur fait pas peur.

Il est bien entendu et par dessus le marché bien convenu que ces mêmes conspirateurs, allant à leurs affaires, se recommanderont la prudence et marcheront en silence et, s'il fait nuit, ils avanceront sans bruit. Toujours la tyrannie de la rime !

Tenez, on peut encore citer un exemple : celui de ces étudiants d'Amboise, cités dans les *Huguenots*, et dont la troupe devient fatalement *discourtoise* parce que cela rime à Amboise !... Car enfin, si tout cela s'était passé à Nancy ?

Le marier... Oh non, c'est trop simple pour un opéra où les choses ne sauraient se passer aussi bourgeoisement qu'à la ville. Là, on ne se marie pas, on serre des nœuds. Faire un nœud, passe ; mais le serrer, c'est vouloir s'étrangler. Il y a là une intention de suicide.

Les yeux jouent un rôle incommensurable en amour et, par suite, en musique. On en a connu des paires appartenant à l'espèce féminine et dans lesquels des messieurs chantant la romance *prisaient de nouveaux feux* !

Les femmes des opéras comiques sont, paraît-il, plus petites que les autres. L'usage est, du moins, de les qualifier par des diminutifs. Ainsi, ce sont des *brunettes*, des *blondinettes* que l'on trouve *joliettes* et qui, lorsqu'elles se promènent seules, s'en vont *seulettes*.

L'habitude est encore que l'amoureuse confie son secret aux oiseaux du bocage, ou bien encore à l'écho ; mais ceci est imprudent, car l'écho garde un secret à peu près comme un mur garde une balle élastique.

(A suivre un jour ou l'autre.)

HALBEER.

## HISTOIRE SAINTE

à l'usage des établissements d'aliénés  
par Théodore Injuste, historien.

(Voir le dernier numéro.)

### Chapitre XVI.

LE MONT SINAÏ.

Pour varier les plaisirs, Moïse conduisit son peuple... dans le désert du Sinaï.

Du haut de la montagne, le Seigneur dit à Moïse :

« Ordonne au peuple de se purifier aujourd'hui et demain, car dans trois jours je descendrai sur le mont Sinaï.

« Tu construiras une palissade au pied de cette montagne et tu y mettras un écriteau : *Passage interdit sous peine de mort.* »

Le troisième jour étant arrivé, le baromètre descendit brusquement.

Une tempête se déclina et bientôt un chaos infernal remplit la montagne et jeta la consternation dans le peuple.

Le Seigneur appela Moïse, au sommet du Sinaï et parla ainsi, avec accompagnement de trompettes sacrées et de coups de tonnerre :

« Je suis le Seigneur qui t'a tiré de la terre d'Égypte ; voici quels sont tes devoirs :

« 1° Tu n'auras point de dieux étrangers devant moi ; si tu en as tu les feras naturaliser.

« 2° Tu ne diras point en vain : sacré nom de D... ! les militaires seuls pourront remplacer cette expression par : *scrongnieugnieu* ! ou : *godverdom*.

« 3° N'oublie point de flâner le dimanche... ou le lundi.

« 4° Honore tes père et mère... si tu les connais.

« 5° Tu ne te tueras point... sans motif.

« 6° Tu ne désireras point l'œuvre de chair avant d'avoir passé devant l'échevin de l'Etat-civil.

« 7° Tu ne voleras point, ou si tu voles, que ça en vaille la peine.

« 8° Tu ne diras point du mal de ton prochain (cette règle ne s'applique pas aux femmes).

« 9° Tu ne désireras point la femme de ton prochain, à moins qu'elle ne soit plus jolie que la tienne ; dans ce cas, tu auras soin de louer un appartement sous un nom d'emprunt, et de te faire nommer magistrat pour éviter tout désagrément.

« 10° Tu ne désireras point la maison de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni son chien, ni son chat, ni son canari, ni rien qui lui appartienne. »

Pendant que Dieu parlait, Moïse — qui n'avait pas son calepin sur lui — sténographiait ses paroles sur deux tables de pierre.

Quand le bon Dieu eut signé, Moïse apporta au peuple la copie de ses dix commandements, et chacun jura de s'y soumettre.

Les Israélites demeurèrent encore longtemps dans le désert — qui finit par n'être plus désert du tout, attendu qu'un récépissé du peuple accusa l'existence de 603,500 combattants, sans y comprendre les lévites dont le nombre s'élevait à plus de 22,000 !

Quand à la terre promise il n'en était plus question. Dieu et Moïse l'avaient oubliée.

Moïse rendit l'âme, — âgé de 120 ans — dans l'ex-désert, toujours.

## Chapitre XVII

JOSUÉ.

Dieu choisit Josué pour succéder à Moïse.

C'est à ce grand général que revint l'honneur de conduire le peuple d'Israël vers la terre promise et de l'y installer en maître.

Comme il devait traverser le Jourdain et que les pontonniers s'apprêtaient à construire une passerelle, Dieu renouvela le prodige de la mer Rouge.

Les eaux se séparèrent et livrèrent passage aux Israélites.

A quelques kilomètres de là, Josué rencontra l'avant-garde ennemie, qui était chargée de surveiller la frontière.

Il extermina tout ce poste, pénétra dans Jéricho dont les murs s'écroulèrent après une exécution par l'orchestre du conservatoire, des *scènes Indoues* de l'abbé Raway.

Comme le jour baissait et qu'il fallait à Josué une victoire complète, il choisit quelques fins policiers qui s'étaient déjà signalés en arrêtant l'assassin de Pirard et les chargea d'arrêter le soleil.

Le soleil se laissa faire et ce jour là en dura deux.

C'est à cette circonstance que nous devons encore le retour périodique de l'année bissextile.

Le lendemain, Josué jetait les bases du nouveau gouvernement et partageait le pays de Chanaan en 13 tribus.

Pendant, celle de Lévi n'eut point de terre en partage parce qu'elle était consacrée à Dieu et destinée au service du sacerdoce ; les autres tribus devaient la nourrir en lui donnant la dime de leurs fruits.

C'est de ce temps là que date le premier budgets des cultes.

## La semaine théâtrale.

*Les Mousquetaires de la Reine.* — Mauvais débuts pour la troupe d'opéra-comique. Ces pauvres *Mousquetaires* sont massacrés avec une férocité qui rappelle les plus mauvais jours de la Révolution. M. Laurent lui-même n'est que passable. M. Falchiéri, enroué, surmené, est médiocre. Mme Flavigny, la dugazon, ne parvient pas, en dépit d'une bonne volonté manifeste, à se dépeçer des glaçons qui l'entourent. Seul, le second ténor, M. Delersy, produit une impression qui ne soit pas une déception.

Quant à Mlle Wilhem, elle débute d'une façon désastreuse. La voix est souple, certainement, mais très faible et ne passe pas toujours la rampe. Comme comédienne, l'artiste manque de chaleur et — il faut bien le dire — de grâce. Bref, une déroutante générale.

*Le Barbier de Séville.* — L'œuvre de Rossini n'est pas de celles qui permettent de juger une troupe, pour la bonne raison qu'il y a de fortes chances pour que des artistes, excellents dans presque tous les opéras comiques du répertoire, soient mauvais dans celui-là. Le contraire se produit également.

M. Laurent, dont l'organe mâle est peu propre aux dislocations nécessitées par ce gymnastique musicale n'a pas toujours évité les chutes, ce que nous ne lui reprochons certes pas, M. Laurent étant assez brillant dans d'autres œuvres que nous aurons l'occasion d'entendre souvent. Le baryton, qui possède de très sérieuses qualités de chanteur, a manqué de souplesse, de légèreté dans le rôle de Figaro, mais il sera, croyons-nous, très bon dans les autres rôles de son emploi. M. Falchiéri a obtenu un succès très grand et très mérité, après l'air de la *Calomnie*, très largement interprété. La base bouffe... n'en parlons pas !

Quand à Mlle Wilhem elle a obtenu un succès étourdissant. Pour être juste, il faut reconnaître que c'est bien moins la musique de Rossini que les variations de Proch, qui ont valu à Mlle Wilhem la bruyante ovation qu'un public en délire lui a décernée après la leçon de chant. L'organe de la jeune artiste est d'une souplesse qui tient du prodige ; aussi, s'en est-elle donnée « à trilles que veux tu » dans cet exercice de voltige vocale. Réellement, c'était merveilleux et l'enthousiasme du public s'expliquait parfaitement...

Seulement... seulement, Mlle Wilhem aurait tort de croire que, pour elle, c'est bataille gagnée. Mlle Wilhem est — qu'on nous passe la comparaison — une flûte, une délicieuse petite flûte, une flûte merveilleuse, enchantée, si l'on veut, mais une flûte. Sa voix si adorablement assouplie, sera-t-elle suffisante pour supporter le répertoire sans succomber sous le fardeau ? Marie, de la *Fille du Régiment*, enlèvera-t-elle les applaudissements comme Rosine, du *Barbier* ?

Voilà la question.

Qu'on remarque bien que nous n'avons pas l'imprudence de nous prononcer encore. Il est possible que Mlle Wilhem tienne tout ce que des amis — peut-être imprudents — avaient promis en son nom. Pour

notre part, nous le souhaitons de tout cœur ; seulement, nous croyons devoir attendre encore avant de faire notre partie dans un concert d'enthousiasme bruyant, qui pourrait amener une réaction dont l'artiste tant fêtée aujourd'hui serait la première victime.

*Le Tribut de Zamora.* — Avec le grand opéra, nous rentrons dans le domaine des succès incontestés. Bien que la partition du *Tribut* — dernière manifestation du gounodisme décadent — soit fort inégale et ne renferme guère qu'un fort beau duo, l'œuvre a obtenu un grand succès, grâce à une interprétation hors ligne. L'orchestre, les artistes, les chœurs même ont fait vaillamment leur devoir. Le grand triomphe de la soirée a été à Mlle Chassériaux, qui est décidément une tragédienne admirable. Mme Verella — indisposée, cependant — MM. Claeys, Plain et Verhees ont droit aussi à des éloges sincères. Le ballet a été fort applaudi et la mise en scène est très riche.

Bref, un succès sur toute la ligne. Nous en reparlerons, d'ailleurs.

## Boîte aux Lettres.

Tribune libre (1).

Monsieur le Rédacteur,

Peut-on admettre que les professeurs du conservatoire ne soient pas d'accord ? Eux dont la besogne est de veiller à ce que leurs élèves le soient toujours — musicalement parlant.

Cependant il existe au sein du corps professoral de notre école de musique des dissensions très préjudiciables aux élèves et à la prospérité de cet établissement.

Il paraît, en effet, que les deux professeurs de chant se font un devoir... ou un plaisir, on ne sait au juste, de défendre formellement à leurs élèves de suivre les cours de déclamation lyrique et que, de son côté, le professeur de déclamation empêche les siens d'assister à un cours de chant.

Pour quiconque se destine au théâtre, ces deux branches doivent cependant marcher de front, car, un artiste peut savoir très bien chanter, s'il n'a pas reçu des conseils d'un homme expérimenté, il parviendra difficilement à dire le poème convenablement et à se mouvoir en scène sans être ridicule ; en un mot, il n'entrera jamais dans la peau du personnage qu'il sera appelé à représenter. De même, s'il n'a pas reçu les conseils d'un professeur de chant, il pourra être bon acteur, mais il ne saura pas manier sa voix et en retirer tout ce qu'elle pourrait donner, étant développée par l'étude.

Ces deux cours sont donc, en quelque sorte, solidaires.

Et cependant M. Vercken s'arrache les cheveux — il lui en reste quarante-cinq à la date de ce jour — chaque fois qu'une de ses élèves lui fait part de son intention de suivre les cours de M. Carman.

Par contre, un ténor qui suit depuis un certain temps les cours de déclamation lyrique, a voulu récemment faire partie de la classe de M. Bonheur. Par malheur, il comptait sans son professeur qui l'a fait opter pour l'un ou l'autre cours !

Voilà la situation ! Ne semble-t-il pas qu'elle mérite d'attirer l'attention de M. Th. Radoux ?

Si oui, veuillez, je vous prie, publier la présente dans votre prochain numéro et agréer, etc.

UN AMI DE L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE.

Transmis à M. Radoux.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur en chef,

On procède paraît-il, à Liège à l'organisation de bataillons scolaires.

Nous ne pouvons féliciter l'auteur de cette idée qui nous paraît bien peu intelligente, et nous aimons à croire qu'elle ne sera guère accueillie par les parents.

Pourquoi s'ingénier à inculquer aux enfants dès leur jeune âge, des idées de militarisme, et à leur faire ainsi trouver naturelles des tueries entre peuples et l'impôt du sang.

Nous nous demandons si les parents qui seraient disposés à incorporer leurs enfants dans ces bataillons scolaires ne feraient pas preuve d'illogisme si, plus tard ils récriminaient contre l'incorporation de leurs enfants dans l'armée, ou s'ils mêlaient leurs clameurs aux cris de désespoir que l'on entend chaque année à l'époque du tirage au sort.

Nous espérons, Monsieur le rédacteur en chef, que vous voudrez bien vous joindre à nous pour protester avec énergie contre cet espèce d'enrôlement prématuré, qui sans aucun doute ne pourra qu'encourager les enfants à se préoccuper de jouer au soldat,

(1) Sous ce titre, nous publions, sous réserve de rectification éventuelle par les intéressés, les lettres qui nous paraissent d'intérêt public.

ce qui ne manquera pas de nuire à leurs études primaires.

Veuillez agréer M. le rédacteur en chef, l'assurance de notre considération très distinguée.

Quelques chefs de famille.

(Suivent les signatures).

## Théâtre Royal de Liège.

Bur. à 6 1/2 h. — Rid. à 7 0/0 h.

Dimanche 15 Novembre

### LA FAVORITE

Grand opéra en 4 actes et 5 tableaux

Distribution : Fernand, MM. Verhees. — Balthazar, Plain. — Alphonse XI, Marris. — Don Gaspar, Desy. — Léonor de Guzman, M<sup>lle</sup> Passamma. — Inés, Jahn. — Seigneurs et Dames de la Cour, Pages, Gardes, Valets, etc.

On commencera par :

### LE CHALET

Opéra comique en 1 acte.

Distribution : Le sergent Max, MM. Falchiéri. — Daniel, Delersy. — Betty, M<sup>lle</sup> Flavigny-Thomas. — Soldats, Paysans, Paysannes, etc.

Lundi 16 Novembre

Bur. à 7 0/0 h. — Rid. à 7 1/2 h.

### LE TRIBUT DE ZAMORA

Grand opéra en 4 actes.

Distribution : Manol Diaz, soldat espagnol, MM. Verhees. — Ben-Said, ambassadeur du calife de Cordoue, Claeys. — Hadjar Ben-Said, Plain. — L'Alcade, Le Cadi, Desy. — Ramire II, Roi d'Oviedo, Falchiéri. — Un soldat arabe, Gourmay. — Iglésia, M<sup>lle</sup> Flavigny. — Hermosa, Chassériaux. — Xaïma, Verellen-Corva. — Hidalgos, femmes espagnoles, berbères, chefs et guerriers maures, femmes mauresques, musulmans, musulmanes, chefs de tribus, esclaves, femmes du harem, etc.

## Théâtre du Pavillon de Flore

Bur. à 6 0/0 h. — Rid. à 6 1/2 h.

Dimanche 15 et lundi 16 Novembre

(Le grand succès de l'an dernier)

Boccaccio, opéra-comique en 3 actes.

Première représentation de : *Les Amours de Cléopâtre*, comédie en 3 actes.

Les représentations des Mercredi et Vendredi seront données en Soirée de gala, où il ne sera pas permis de fumer.

## Théâtre du Gymnase.

Direction P. Verellen et Is. Ruth.

Bureau 6 3/4 h. — Rideau 7 1/4 h.

Dimanche 15 Novembre

*Les Noces de Jeannette*, opéra comique en 1 acte.

*Ma Femme manque de chic*, comédie nouvelle en 3 actes.

*La Cigale chez la Fourmis*, comédie en 1 acte.

Lundi 16 Novembre

Représentation des œuvres de Molière, sous la direction de M. TALBOT, sociétaire de la Comédie-Française.

*L'Avare.* — *Le Médecin malgré lui.*

## Casino Grétry. - Eden-Théâtre.

Direction Wéry frères.

Bureau 7 1/2 h. — Rideau 8 0/0 h.

Tous les soirs

### Spectacle varié.

Dimanche, débuts de la troupe Villon, vélocipèdes américains, peintres caricaturiste et Ross, ventriloque.

M. Paora, intermède. Tous les jours, débuts nouveaux.

Prix des places : Fauteuils, 2 00 ; Première, 1-50 ; Secondes, 1-00 ; Galeries, 0-50 ; Places prises à l'avance, 15 cent. de supplément ; Abonnement volant, 16-00 ; Premières, 15-00 ; Fauteuils, 20-00.

Le bureau de location reste ouvert au Casino de 11 à 2 heures.

## ROMANS NOUVEAUX

5000 volumes au choix à fr. 1,25.

10 % de remise par 10 volumes assortis.

Librairie Dheur, 21, rue Pont-d'Ile, LIÈGE.

Lecteurs ! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la *Grande Maison de Parapluies*, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés mêmes à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

## Prêts d'Argent.

Nous accordons des Prêts contre dépôt d'Actions et Obligations.

Ces prêts sont consentis pour un délai de 15 jours à 2 ans et sont remboursables à une époque déterminée ou par versements mensuels au choix des Emprunteurs.

Ceux-ci conservent tous leurs droits aux primes qui pourraient échoir aux titres déposés, de même qu'aux coupons d'intérêts.

## Courrier mensuel des Tirages

Ce journal paraît fin de chaque mois et contient la liste de tous les tirages effectués pendant le mois. Pour s'abonner, envoyer 1 franc en timbres poste à M.

D. LATOUR-DEPAS, Changeur  
1, place Verte, 1, joignant le Louvre.

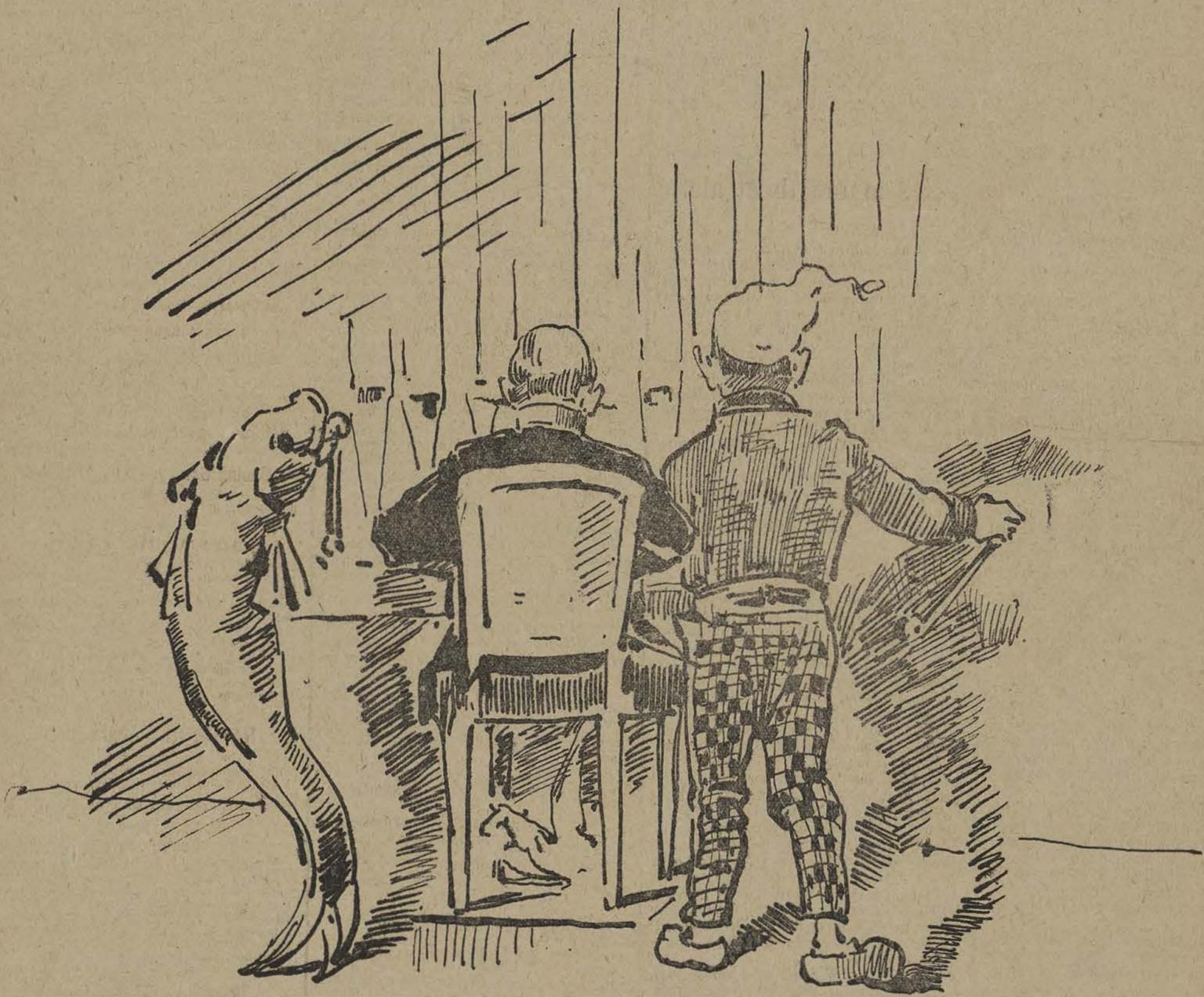
Pour fr. 1-50

## 100 Cartes

DE VISITE

Rue de l'Étue, 12, Liège

Simple croquis pris  
à l'église Notre Dame  
à Herstal.



« Nouveau mystère de la trinité  
un seul organiste en trois personnes »